

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2020

Nombre de Membres :11

En exercice :11

Présents :9

Votants : 11

L'an deux mil vingt le quinze octobre, à dix-neuf heures, le conseil Municipal de la Commune de Giremoutiers, légalement convoqué le dix octobre deux mil vingt s'est réuni en séance ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Yves BRODARD

Présents : Mmes Méline JEAN et PANNIER Christelle

Mrs Michel BOISSIERE, Baptiste HEUSELE, Eric CHERIER,
Julien BESSE, Jean GOURCE, Patrick CRASSUS

Absents excusés : Pascal SANTUS , Frédéric WIECZOREK qui ont donné pouvoir à
Monsieur Yves BRODARD

Secrétaire de Séance : Mr Julien BESSE

1 Approbation du compte rendu du conseil du 28 juillet 2020.

Après délibération, le conseil approuve à l'unanimité ce dernier

2 Approbation de la convention de gestion relative aux eaux pluviale urbaine.

Non approuvé et mis en suspens à l'unanimité le temps de prendre plus de renseignements sur la dite convention.

3 Approbation de la convention relative à la mise à disposition d'abris voyageurs.

Après délibération, le conseil approuve à l'unanimité ce dernier

4 Approbation de la convention de la redevance spéciale Covaltri.

Après délibération, le conseil approuve à l'unanimité ce dernier

5 Approbation de la convention d'entretien, de réparation et de travaux de la voirie communale avec la CACPB.

Après délibération, le conseil approuve à l'unanimité ce dernier

6 Fixation du montant de la subvention pour le FLOGIR.

Après délibération, le conseil fixe à l'unanimité le montant de la subvention pour l'année 2020 à 3500€.

7 Vote de la taxe d'aménagement

Après délibération le conseil décide de mettre en place la taxe d'aménagement à 5% sur toutes les constructions.

une exonération de 80% sera prévue pour les abris de jardin de moins de 9m2

8 Proposition de dissolution du SIEV.

La dissolution du SIEV a été validé à l'unanimité.

9 Questions et points divers.

Un groupe d'observateur a été choisi pour avoir un regard sur le bon fonctionnement de l'association FLOGIR.

Gilbert Soulie , Jean paul Flack , Yves Brodard , Julien Besse , Jean Gource , Patrick Crassus , Baptiste Heusele , Olivier Guierin , Benjamin Santus

Proposition d'un projet de mise en place d'un site web et acceptation par l'ensemble des conseillées présents.

Présentation d'un devis pour l'entretien des espaces vert de la commune à titre informatif dans l'attente d'un ou plusieurs devis pour qu'un choix puisse être fait.

Présentation d'une demande de salle pour des cours de yoga. Demande non rejetée mais mise en suspens le temps de vérifier la faisabilité et la conformité du lieu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 Heures 16 minutes.

Les membres du conseil



le secrétaire



Le Maire

